POUR DÉBUTER MON AVENTURE

cliiink

Je télécharge l'application et je crée mon compte



ANDROÏD

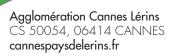


all

Je récupère ma carte à la mairie la plus proche. Je trouve l'adresse sur cannespaysdelerins. fr



Je crée mon compte sur le site www.cliink.com





RENSEIGNEMENTS:

04 89 82 20 22























QU'EST-CE QUE CLIIINK ?

CLIIINK® récompense le tri de vos emballages en verre par des bons de réduction (commerces de proximité, E-commerce, culture, associations...). Le principe est simple, déposez vos bouteilles et vos pots dans les bornes de collecte, cumulez des points et faites-vous ensuite plaisir dans vos enseignes préférées! Cannes Lérins a déployé cette solution écologique et économique afin d'améliorer le recyclage du verre sur son territoire, et de continuer à réduire le poids de nos déchets.



Étape 1 Je m'inscris!



2 possibilités :

- Sur le site www.cliiink.com, créer votre profil grâce au numéro de votre carte à détacher en page 4.
- Sur votre smartphone, télécharger l'application gratuite Cliiink et créer votre profil. Coogle play App Store



Etape 2 Je trouve un container à verre connecté

2 possibilités :

- Sur le site www.cliiink.com, rubrique « Trouver un
- Sur le site cannespaysdelerins.fr, rubrique « Collecte et tri ».



Étape 3) Je me connecte au conteneur à verre

2 possibilités :

- Passer votre carte Cliiink sur la façade de la borne et attendez le signal lumineux.
- Avec votre smartphone, connectez-vous via l'application Cliink et attendez le signal lumineux confirmant la connexion.



Étape 4) Je dépose mon verre et je gagne des points!

Une fois le signal lumineux de connexion apparu, vous pouvez commencer le dépôt de vos emballages. Pour une bonne prise en compte, veillez à glisser lentement l'emballage à l'intérieur du conteneur.



Un signal rouge vous indique que votre emballage ne se recycle pas et que votre dépôt est donc refusé. Vous ne gagnez aucun point.

EL DES EMBALLAGES À TRIER







Les bouteilles

Les bocaux

Vous pouvez aussi déposer les bouchons métalliques qui seront captés par un aimant pour être recyclés séparemment. En revanche, les bouchons en liège doivent être déposés dans les ordures ménagères ou donnés à une association.

IT PAS ACCEPTĖS



À déposer dans les ordures ménagères



À déposer à la déchèterie

Renseignements www.smed06.fr www.univalom.fr



Etape 5 Je choisis mon cadeau

Retrouvez toutes les offres et promotions locales :

- Sur le site www.cliiink.com,
- Sur l'application mobile, rubrique « Offres ».



Etape 6) Je le récupère chez mon commerçant

Le jour où je souhaite bénéficier de mon cadeau :

- J'imprime mon bon cadeau et je le présente au commerçant,
- Je lui présente mon bon cadeau directement sur mon smartphone.